



# Le rayonnement de l'esprit Manu

**Marc Bréjard**

**Jean-Claude Merle**

**Patrick Mortal**

*Animée par Marie-Claude Albert*

# Extrait d'un contrat d'apprentissage (1961)

## 3-Engagement des représentants de l'apprenti

M. MASSONNEAU, Maurice promet que son fils ~~ou pupille~~ donnera satisfaction à son employeur par son travail, dans la mesure de ses aptitudes et de ses forces et qu'il lui manifestera fidélité, obéissance et respect.

Il s'engage à l'obliger à se conformer aux règlements de l'Ecole chargée de sa formation professionnelle, à suivre tous les cours donnés par l'Ecole et à se présenter à l'expiration du contrat aux examens organisés en vertu des dispositions législatives

Il s'engage à faire entrer son (fils ~~ou pupille~~) à la fin de cet apprentissage dans le personnel permanent de **S Ets. FABRIS** sous réserve de l'agrément de cet établissement. **Frères**

Il reconnaît avoir été spécialement avisé que l'insuffisance des résultats obtenus pendant la durée de l'apprentissage est susceptible d'empêcher cette admission.

Devise dans la salle de dessin (vers  
1950)

